



Le 28 mai 2024

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique, nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 résidents** dans
38 établissements et services

Nous recrutons un :

PSYCHOLOGUE (H/F)

CDI à temps partiel (8h45 / semaine)

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de **l'ESAT les ateliers de Bidos** situé sur la commune de Bidos, établissement accueillant des adultes travailleurs handicapés situé sur la commune de Bidos (64), vous aurez pour mission de :

- Soutenir les personnes accueillies pour préserver, maintenir ou améliorer le bien-être, la qualité de vie ou la santé psychique des personnes accompagnées (Mener des entretiens cliniques individuels, Animer des ateliers thérapeutiques collectifs),
- Déterminer le mode de fonctionnement psychique de la personne, évaluer les compétences et les connaissances acquises par le biais de tests projectifs et psychométriques afin de déterminer un profil de développement et de dégager des éventuelles pistes d'accompagnement,
- Aider dans l'élaboration des projets d'accompagnement individualisés et animer les réunions cliniques.

Profil recherché :

- Diplôme d'Etat de Psychologue exigé,
- Débutant accepté
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement,
- Capacité d'écoute, d'observation et de travail en équipe,
- Discrétion et respect de la confidentialité,
- Qualités relationnelles et organisationnelles,
- Permis B en cours de validité exigé.

Particularités du poste :

- Travail en journée.

Prise de fonction : 1^{er} septembre 2024



Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 6 – Cadre Classe 3 Niveau 1 – Coefficient de base 800 ;
- Indemnité de sujétion : 3.75 points pour 8h45 / semaine
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 860,29 € (prime comprise) pour 8h45 / semaine auquel s'ajoutent :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée ;

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer par mail à Mme. Frédérique VITAUD, directrice de l'établissement, à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l'offre (2024-54).

**NB : Possibilité de compléter ce contrat par du temps complémentaire au sein de l'établissement
(0.25 ETP par avenant)**

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr